



Ajaccio, le 31 Août 2026,

COMMUNIQUÉ

Objet : Accord Rémunération 2026

Le syndicat **UNSA PER L'UNIONE** et la direction générale se sont rencontrés plusieurs fois ces derniers mois pour engager les négociations annuelles obligatoires (NAO).

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ces différents échanges, en toute transparence et dans l'intérêt collectif, nous ont permis d'obtenir un accord comme suit :

- **Augmentation générale en fonction des tranches de salaires :**

- **30 points** de résultats ou **149.10 €** pour les collaborateurs dont la RMIB est inférieure à 2 500.00 euros à la date de signature ;
- **25 points** de résultats ou **124.25 €** pour les collaborateurs dont la RMIB est supérieure ou égale à 2 500.00 euros et inférieure à 5 000.00 euros à la date de signature ;

Cette mesure prend effet au **1^{er} septembre 2026**.

- **Attribution de la prime de vacances :**

Cette contribution, d'un montant de **671,00 € par agent**, sera versée sur la paye de septembre.

- **Revalorisation du titre restaurant :**

La valeur passe à 12.20 €.

- **Jour de congé supplémentaire :**

Le 8 septembre est désormais acquis.

- **Supplément familial :**

Voir document annexe.

- **Allocation d'ancienneté et allocation d'ancienneté pour les salariés de droit privé :**

Voir document annexe.

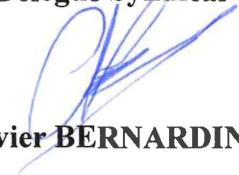
- **Enveloppe d'augmentations individuelles (ex « taux directeur ») :**

Enveloppe de 0,6 % de la masse salariale brut de 2025 destinée aux augmentations individuelles des collaborateurs, à la discrétion des directeurs.

Cette mesure prend effet au **1^{er} janvier 2026**.

Nous tenons à remercier **Monsieur le Président Jean Dominici**, ainsi que **Monsieur le Directeur Général Philippe Albertini**, et l'ensemble de la direction générale, pour la bonne tenue des rapports et échanges de qualité lors de cette période de négociations.

Le Délégué Syndical



Olivier BERNARDINI